Rennes, le 11 Mai 2015



Eric ADAM
Secrétaire départemental
Syndicat SUD santé sociaux 35
108, Avenue du Général Leclerc
BP 60321
35 000 Rennes

Monsieur Le Préfet Préfecture d'Ille et Vilaine 3, avenue de la Préfecture 35026 Rennes

Objet :-Préavis de grève

Monsieur le Préfet,

Objet : préavis de grève en Ille et Vilaine

C'est avec une grande émotion que nous avons appris le 19 mars l'assassinat de Jacques, éducateur à Nantes. Deux mois après ce drame, nous voulons à Rennes saluer sa mémoire, témoigner de notre solidarité à l'équipe de l'ASSPE de Nantes et rappeler qu'il a été assassiné en exerçant son métier.

Ce drame questionne sur les conditions d'exercice du travail social, du sanitaire et du médico-social en France comme en Loire Atlantique. La charge de travail augmente d'années en années avec des budgets de plus en plus contraints et une pression de plus en plus forte (de la population mais aussi du management). La mort de ce travailleur social ne doit pas être assimilée à un « risque du métier » et exige des réponses immédiates et concrètes.

En conséquence, le syndicat SUD Santé Sociaux 35 dépose un préavis de grève pour la journée du mardi 19 mai 2015 de 0h à 24h pour tous les personnels des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, privé et public (CC 66, CC 51, CHRS, FPH) d'Ille et Vilaine avec les revendications suivantes:

 des mesures pour améliorer les conditions de travail des salariés du social et médico-social, tout métier confondu et la reconnaissance des risques psycho-sociaux de ces métiers

- des moyens humains et financiers pour mener à bien les missions confiées dans le secteur social et médico-social
- la reconnaissance des diplômes des travailleurs sociaux,

Ce préavis couvre également intégralement les personnels de nuit dont le service commence le 18 mars au soir et/ ou s'achève le 20 mars au matin.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de notre plus haute considération.

Pour le syndicat SUD SANTE SOCIAUX 35 Le secrétaire Monsieur Adam Eric

